



FORMATION CONTINUE 2026

E LEARNING

MAITRISER LES BASES DE LA PROCEDURE ADMINISTRATIVE CONTENTIEUSE

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 (durée : 3h00)

**Formation proposée par LegalFamily en collaboration avec
Me Thibaud PERROUTY
Avocat en droit administratif**

150€

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Identifier la bonne juridiction et le bon recours en déterminant sans erreur la compétence du juge administratif, la juridiction territorialement compétente et le type de recours adapté à la situation de votre client ;
- Maîtriser les délais et conditions de recevabilité en calculant les délais de recours, en identifiant leur point de départ exact et en appliquant les règles spéciales applicables à votre dossier ;
- Utiliser les procédures de référé efficacement en choisissant entre référé suspension, référé liberté et référé mesures utiles selon l'urgence et en préparant une audience de référé convaincante ;
- Gérer l'instruction, l'audience et l'exécution des jugements de bout en bout, depuis la rédaction des écritures jusqu'à l'obtention de l'exécution effective de la décision rendue.

Pré requis : Être avocat.

Programme :

Module I – Les principes fondamentaux de la procédure administrative

Comprendre les trois piliers de la procédure administrative (caractère écrit, inquisitoire et contradictoire) et leurs conséquences très concrètes pour l'avocat dans la gestion de ses dossiers.

Module II – La compétence des juridictions administratives

Identifier le juge compétent (administratif ou judiciaire), la juridiction de premier ressort au sein de l'ordre administratif et la compétence territoriale, pour saisir d'emblée la bonne juridiction.

Module III – La décision préalable et la phase précontentieuse

Identifier une décision susceptible de recours, maîtriser le mécanisme de liaison du contentieux, comprendre les effets du silence de l'administration et utiliser les recours gracieux et hiérarchiques à bon escient.

Module IV – Les conditions de recevabilité des recours

Vérifier l'intérêt à agir, les règles sur le ministère d'avocats, la forme des écritures et les conditions spécifiques en droit de l'urbanisme, pour sécuriser chaque recours dès son introduction.

Module V – Focus sur les délais de recours

Maîtriser le délai de droit commun, les règles de computation, le point de départ selon le type d'acte, la jurisprudence Czabaj et les délais spéciaux pour ne jamais laisser une requête tomber en tardivité.

Module VI – Les procédures de référé

Distinguer référé suspension, référé liberté et référé mesures utiles, démontrer l'urgence, choisir la procédure adaptée et préparer l'audience de référé pour défendre efficacement le client.

Module VII – L'instruction du dossier et les pouvoirs du juge

Comprendre comment le juge dirige l'instruction, gérer la communication des mémoires, les clôtures d'instruction, les moyens d'ordre public, la cristallisation des moyens et les possibilités de régularisation.

Module VIII – L'audience et l'oralité devant les juridictions administratives

Connaître le déroulement d'une audience au fond, le rôle du rapporteur public, comment formuler des observations orales utiles et quand produire une note en délibéré.

Module IX – Les jugements et leur exécution

Analyser les différentes issues d'un jugement (annulation totale ou partielle, injonctions, astreintes), comprendre la modulation des effets dans le temps et engager une procédure d'exécution si nécessaire.

Module X – Les voies de recours

Identifier les possibilités d'appel, leurs limites (contentieux en dernier ressort, suppression de l'appel en urbanisme dans les zones tendues) et maîtriser la procédure de cassation devant le Conseil d'État.

Moyens pédagogiques :

Formation en distanciel, e-learning.

Formation conçue et dispensée par des experts métier. Elle repose sur une méthode pédagogique combinant vidéos, quiz et supports téléchargeable. Le participant progresse à son rythme pendant la durée d'accès (12 mois).

Modalités d'évaluation de la formation :

La progression est évaluée à chaque module par un quiz interactif. Un score minimum de 70 % est requis pour valider chaque module. L'obtention de l'attestation est conditionnée à une progression globale supérieure à 90 % ainsi qu'à la réussite du test final, permettant de valider l'acquisition des connaissances.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux)

Présence et suivi des apprenants : *La connexion et l'avancée des apprenants seront vérifiées de manière régulière. Après chaque module, un test en ligne (questionnaire ou cas pratique) est réalisé et un score minimum de 70% est demandé pour la validation. En dessous de ce score de 70% les modules concernés doivent être refait pour obtenir l'attestation. Aucune attestation ne sera délivrée sans un parcours entièrement réalisé.*

Conditions générales de vente : *Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EFA (efa-toulouse.fr) leur attestation de présence.*

Modalités d'assistance : *Me Marion Sourd, co fondatrice de LegalFamily (contact@legalfamily.fr)*

Accès aux personnes en situation de handicap : *Toute personne en situation de handicap est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un déroulement optimum de la formation.*

Référente handicap : Me Marion Sourd, contact@legalfamily.fr